

---

Adresse de la société populaire de Villejuif, laquelle, pénétrée du patriotisme le plus ardent, applaudit avec enthousiasme aux sentiments républicains et révolutionnaires de la Convention, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Villejuif, laquelle, pénétrée du patriotisme le plus ardent, applaudit avec enthousiasme aux sentiments républicains et révolutionnaires de la Convention, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 443-444;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20629\\_t1\\_0443\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0443_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

disparu de la surface du globe. Aujourd'hui la charrue se promène où étoit autrefois cette superbe cité, et il n'en reste que le nom où étoit jadis le fauxbourg à quelques maisons, et une ci-devant petite église où nous tenons nos séances. Puissent tous les Français être comme nous persuadés que pareil sort leur serait réservé si nous succombions sous la ligue des tyrans qui nous menace. Que les lâches, les égoïstes, les modérés en soient convaincus et qu'ils fassent pour leur conservation ce qu'ils devraient faire par principes. Mais non, nous n'avons plus rien à craindre; les mesures énergiques que vous employez auront bientôt renversés les armées d'esclaves qui veulent nous ravir notre liberté, bien moins à craindre cependant, que nos ennemis domestiques dont vous nous débarrasserez également ou réduirez au moins au silence et à l'impossibilité de nuire.

Tels sont Citoyens représentants, nos sentiments. En vous les faisant connaître, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que vous nous ayez fait triompher de tout nos ennemis. »

BRUNET (*présid.*), ROYER (*secrét.*),  
BERTRAND (*secrét.*).

z'

[La Sté popul. de Tonnerre, à la Conv.; 30 vent. II] (1).

« Législateurs,

Quelle nouvelle scène d'horreur s'ouvre aujourd'hui!

Ah! toujours des complots, des conjurations, des traîtres! Quoi! la justice nationale qui éclate de toutes parts, ne nous purgera pas de l'engeance des égoïstes, des politiques de cour, de ces impies profanateurs du patriotisme qui n'emploient leurs talents supérieurs à en parler le langage le plus pur, à en revêtir les dehors les plus captieux, que pour nous assassiner plus sûrement?

Quoi! les préjugés ne s'usent pas dans les cœurs formés de la vieille fange de leurs ayeux; et nous les verrons toujours ces hommes acharnement orgueilleux tramer, conspirer la perte de l'Égalité et n'effectuer que la leur? Car, que peuvent maintenant leurs projets insensés sur l'œil du peuple et sa force!... rien échappe-t-il à l'un, tout ne se pulvérise-t-il pas devant l'autre?...

Allons, Législateurs, c'en est trop, c'est trop d'agitations... Que le gouvernement révolutionnaire marche à grands pas, qu'il donne le coup de mort au dernier des scélérats! qu'ils disparaissent ces êtres avec leurs mœurs corrompues et incurables du séjour de la Liberté... et respirons...

Restez à votre poste, Législateurs, le salut du peuple vous le commande et que votre vigueur inaltérable n'épargne pas plus la tiare, l'épée et la toge, que les perfides fourneaux. Salut et éternelle fraternité. »

CABANON fils (*v.-présid.*), Et. LE MAIRE (*secrét.*).

a''

[La Sté popul. de Vailly, à la Conv.; 3 germ. II] (1).

« Citoyens législateurs,

C'est avec satisfaction que nous venons d'apprendre la découverte de la conjuration, dernièrement tramée par Vincent, Ronsin et leurs complices contre la sûreté, l'unité et l'indivisibilité de la République, et que vous en saisissez toutes les ramifications; nous vous félicitons, au nom de notre société sur votre surveillance et votre énergie : nous vous encourageons à ne pas souffrir, qu'aucuns traîtres échappent au destin qu'ils méritent, que les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi? que l'exemple qui en sera fait, effraye tous les faux patriotes et tous les intrigants capables de former à l'avenir de semblables complots? Restez à votre poste. Pour nous, ne reconnoissons d'autre gouvernement que celui de la République une et indivisible, d'autre centre que la Convention, et d'autres chefs que nos législateurs, nous jurons de marcher d'un pas ferme dans les sentiers du vrai patriotisme et de la vertu, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la liberté et l'égalité. Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. Salut et fraternité. »

N°. — Nous envoyons copie de la présente au c<sup>o</sup> Saint-Just, député de notre département, dont nous ne pouvons nous dispenser de louer et d'admirer le zèle, le courage et la fermeté.

PONTOIS (*présid.*), CORPÉ fils (*secrét.*),  
HOUARD (*comm''*), ROANET (*comm''*).

b''

[La Sté popul. de Villejuif, à la Conv.; s. d.] (2).

« Pères de la patrie,

La société populaire de Villejuif, pénétrée du patriotisme le plus ardent applaudie avec enthousiasme aux sentiments vraiment républicains et révolutionnaires que vous venez de manifester avec tant d'énergie, dignes enfans de la liberté, de l'égalité, tous les membres de la société ont juré une guère à mort contre tous les tyrans, les traîtres et les conspirateurs; sous quelques masques qu'ils se cachent. La Société entière vous félicite, citoyens représentants, sur la découverte de l'infémal complot qui devoit anéantir la république et la liberté; que le glaive de la vengeance nationale s'appesantisse promptement sur la tête des monstres qui avoient juré notre perte.

La Société vous invite à être toujours les dignes représentants d'un peuple dont la liberté a pour base la sagesse et les vertus, restez toujours ferme à votre poste, du sommet de cette montagne veillez sans cesse au salut de la patrie. La France entière est là pous vous défendre. Ordonnez; à votre voix des millions de bras anéantiront les vils ennemis de la chose

(1) C. 299, pl. 1048, p. 30.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 55.  
(2) C. 299, pl. 1048, p. 18.

publique. Nos derniers neveux en admirant votre sagesse et votre courage, en jouissant de la liberté et du bonheur, transmettront à la postérité le succès de vos glorieux travaux. »

DARBLAY (*présid.*), THOMAS (*secrét.*).

e''

[*La Sté popul. de Villeneuve-sur-Seine, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens représentants,

La Société populaire de Villeneuve-sur-Seine indignée de la perversité et de la perfidie de nos ennemis, en même tems qu'elle admire votre courage et votre profonde sagesse, a arrêté de vous faire cette adresse pour vous féliciter sur les mesures de sûreté générale que vous avez prises. La Société vous demande de les continuer et de rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez achevé vos importants travaux et détruit jusqu'au dernier ennemi de la République.

Citoyens représentants, la Société populaire vous déclare que le Comité de salut public, que les autres Comités de la Convention et la Convention nationale tout entière ont toute sa confiance et qu'elle est prête à tout entreprendre pour leur deffence, jusqu'à la mort du dernier de ses membres.

Citoyens représentants, la République, le bonheur du peuple, la destruction des tyrans, celle de tous les traîtres, partout là où ils peuvent exister, ou la mort, voilà le vœu bien prononcé de tous nos concitoyens. »

COCHARD (*présid.*), BRIA (*v.-présid.*), BERTRAND (*secrét.*).

d''

[*La Sté popul. de Villiers-le-Bel, à la Conv.; 30 vent. II*] (2).

« Comptez, incorruptibles Montagnards, sur les sentiments républicains de la Société populaire de Villiers-le-Bel. Elle vous témoigne sa juste indignation contre l'inferral complot que votre énergie vient de déjouer. Elle vous félicite sur les grandes mesures que vous avez prises pour extirper jusqu'à la dernière racine cette infâme conspiration. Continuez, Législateurs, à purger la terre de la liberté de tous ces monstres qui méditoient depuis longtemps l'anéantissement de notre sainte liberté.

Restez à votre poste, jusqu'à ce que le triomphe de la liberté et de l'égalité soit assuré, et que les vils despotes coalisés qui nous menacent soient mis en fuite, ou réduits en poussière. De son côté, la Société Populaire de Villiers-le-Bel jure de vous servir de rempart et de ne jamais souffrir la moindre atteinte contre l'unité et l'indivisibilité de la République française. S. et F. »

BARBIER (*présid.*), JULHENNE (*secrét.*).

e''

[*Les républ. de Verneuil-sur-Avre, réunis le 30 vent II au temple de la Raison, à la Conv.*] (1).

« Représentans,

A peine les citoyens de Verneuil ont appris l'arrestation des monstres qui avaient tramé l'horrible projet d'assassiner la Convention nationale et les plus sincères amis du Peuple, qu'un cri d'horreur s'est fait entendre dans le sein de la Société populaire. L'abîme immense de malheurs qui, sans vous, nous aurait englouti, nous a frappé de terreur... Tous auraient désiré franchir en un moment l'intervalle qui nous sépare, pour venir vous féliciter de l'énergie que vous avez montré contre ces scélérats qui s'étaient couverts du masque du patriotisme, pour mieux nous tromper.

Nous ne dirons point, comme tant de gens qui se lassent de voir des traîtres : à qui pourra-t-on se fier ? C'est à vous, célèbres Montagnards, à vous, hommes vertueux, qui avez tout sacrifié pour faire le bonheur de tous les peuples. Parlez, agissez, frappez; que rien ne vous arrête dans vos glorieux travaux; vous avez notre confiance, toute notre confiance ! O ! hommes immortels ! tenez ferme le gouvernail au milieu de tous les orages qu'on suscite sans cesse pour submerger le vaisseau de l'Etat; vous le conduisez au port, et vous serez heureux avec nous. »

J. J. MARAIS, DUPEU (*v.-présid. de la Sté popul.*), FAMAINT (*agent nat. du distr.*), DESHAYES, A. VAURABOURG (*administr.*), C. MENISAN, C. MARET, VINELLE (*présid. du distr.*), J. LUQUET père, PETIT (*administr. du distr.*), LESAGE (*administr. du distr.*), FOURNIER (*administr.*), OURY (*vice-présid.*), A. LEROUY, ELIE l'ainé, P. POINNON, DUFAY, CARRILLON, FORGET, FOLLET, FILA, F. PETIT, RENARD, SOUCHET, CAUSSADE fils, J. B. BUQUET (*secrét. de la Sté popul.*), LADURIE, CHRÉTIEN fils, JEANVIE (*membre du C. révol.*), MIVRET, QUÉRY père, CHARRON, LAISSÉ, JAN (*juge au trib.*), BERLIN (*off. de santé*), MIREBEAU (*comm<sup>o</sup> nat.*), LECERF, LA BAULAY, HARANG, LIVET, CHEMIN, LESAIN, LAQUET aîné, Michel DESHAYES, SIVET (*adjud'*), DIMER (*membre du C. révol.*), DESSOLLE, GASIER, LEGRAND, F. DROUIN, TUCHARD, CAUSSADE père, CONTOIS, LEVILLAIN, JEMT, SEILLE, DESCHAMPS, RECULEUR, CHEYRECQ, ALLIOZ fils, MESNEL, HARANG, BRIGNON, DUMÉNIL, LANGLOIS (*chapelier*), COUPET, FALANPIN-DUFRESNE, LEGENDRE, MORET, BILLAUD, VALLÉE, DUCHÊNE, LESUEUR, HOMMET fils, FRANÇOIS, BOUCHER, GOMBERT, Albert PIERRE, Ft. PERIER, POIRIE, MIREBEAU-GIVIERGE (*présid. de la Sté popul.*).

f''

[*La comm. de Villefranche, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Législateurs,

Députés de Villefranche, envoyés pour solliciter l'approvisionnement du district de cette commune, disent les témoins de vos glorieux travaux, nous venons vous témoigner notre juste

(1) C. 299, pl. 1048, p. 36.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 23.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 12.

(2) B<sup>4n</sup>, 6 germ.; M.U. XXXVIII, 119.